

17 SEP 76

D 275 PARAGUAY: LE "PROJET MARANDÚ" DE PROMOTION INDIENNE

Elaboré au cours des dernières années et actuellement en phase d'exécution, le "Projet Marandú - Information des leaders indiens" a déjà eu comme résultat pratique la tenue, en octobre 1974, du "Premier parlement indien d'Amérique du sud" (texte des conclusions dans DIAL D 195).

Les responsables de ce Projet viennent, ces dernières semaines, d'être visés par la répression: une centaine de personnes liées à sa mise en oeuvre auraient en effet été arrêtées pour "activités subversives". Ce fait contraste étrangement avec celui de la présence d'un certain nombre de personnalités gouvernementales à la tenue du Parlement indien.

Nous donnons ci-dessous le texte du "Projet Marandú", tiré du rapport transmis en 1975 au Conseil supérieur universitaire de l'Université catholique "Nuestra Señora de la Asunción" d'Asunción, et signé de son directeur exécutif, M. Miguel Chase-Sardi, aujourd'hui arrêté.

Dans le texte des dix propositions du Projet, seul n'a pas été ici traduit celui de la septième proposition consacrée au matériel audiovisuel, ceci en raison de son caractère technique trop détaillé.

(Note DIAL)

"PROJET MARANDU - INFORMATION DES LEADERS INDIENS"

Centre d'études anthropologiques de l'Université catholique "Nuestra Señora de la Asunción"

COURS D'INFORMATION DES LEADERS INDIENS DU PARAGUAY EN VUE DE LA CONSTITUTION D'UNE ORGANISATION PROPREMENT INDIENNE DE DEFENSE LEGALE DE LEUR SANTE PHYSIQUE ET MORALE AINSI QUE DE LEURS INTERETS ECONOMIQUES.

Notre Projet a pour but de connaître la problématique indienne sous tous ses aspects, d'informer les leaders sur les moyens légaux existants leur permettant de trouver une solution à leurs problèmes et, enfin, de créer un milieu favorable à la constitution d'organisations proprement indiennes destinées à la défense de leur culture, de leur santé physique et morale et de leur patrimoine **focier**. Cela ne peut être obtenu que par une intensification, dans le temps et dans l'espace, de cours d'information et de réunions d'organisation, de sorte que le "Projet Marandú" soit progressivement planifié, modifié, dirigé et continué par les indiens eux-mêmes.

1- PRECEDENTS DU PROJET

C'est en 1942 qu'a été fondée l'Association indigéniste du Paraguay, composée de personnes altruistes qui se sont dévoué charitablement aux indiens du pays. Leur travail, positif, a consisté à régler des cas particuliers en prenant la défense d'individus ou de familles victimes des agissements de membres de la société nationale paraguayenne. D'ailleurs l'Association a obtenu du gouvernement paraguayen l'attribution d'une parcelle de 375 hectares, dans les environs de la capitale, au bénéfice de l'ethnie des Mak'ia qui avait perdu ses terres sous la poussée de la société nationale au moment de la forte expansion colonisatrice ayant fait suite à la guerre contre la Bolivie.

Cette Association reçoit à titre d'aide la somme de 130 dollars ainsi que la jouissance d'un local servant de bibliothèque et de lieu de réunion, aide fournie par la Fondation La Piedad. Il est évident que de tels moyens ne permettent guère un travail effectif.

Il existe, dans le cadre du ministère de la défense un Bureau des affaires indiennes dont la fonction devrait consister à coordonner les activités indigénistes dans le pays. Celles-ci n'existent malheureusement pas et l'action du Bureau s'est limitée à des interventions à l'occasion de prétendus crimes commis par des indiens et à l'exécution de mandats d'expulsion de groupes tribaux entiers, comme dans le cas des Toba-Lengua en 1968 (cf "La situación Actual de los Indígenas en el Paraguay", de Miguel Chase-Sardi, publié par le Centre d'études anthropologiques de l'Université catholique, Asunción, 1972, p. 31-32). Le Bureau a également fondé la Colonie nationale Guayakí, destinée aux membres de cette ethnie qui sont obligés d'y vivre suite à la saisie de leurs terres par la société nationale. Ce fait est affirmé dans de nombreux témoignages et documents parmi lesquels les plus probants sont la lettre et l'article écrit par M. Mark Münzel (1) (Revue Acción n° 14, Asunción, juin 1972) qui confirment le crime de génocide perpétré contre ce groupe et dénoncé depuis 1965 (cf "La Situación de los Indígenas en el Paraguay", p.35-47).

En fin janvier 1971, le Symposium sur la friction inter-ethnique en Amérique latine élabore la Déclaration de Barbade qui condamne la politique intégrationniste parce qu'elle ne respecte pas les modes de vie, les valeurs, la religion et la culture des indiens de notre continent. On lit dans l'un des paragraphes de cette déclaration: "Il faut avoir présent à l'esprit que la libération des peuples indiens sera leur propre fait ou elle ne sera pas"; "Lorsque des éléments étrangers à eux prétendent les représenter ou prendre la tête de leur lutte pour la libération, c'est là une forme de colonialisme expropriant les peuples indiens de leur droit inaliénable à être les protagonistes de leur propre lutte." (Cf International Work Group for Indigenous Affairs, document n°1, Copenhague, 1971; ou "La Situación del Indígena en América del Sur", contribution à la Friction inter-ethnique des indiens non andins, Tierra Nueva, Montevideo, 1972.)

Lors de la Consultation indigéniste latino-américaine qui a rassemblé des missionnaires de diverses dénominations protestantes et catholiques, en mars 1972, a été publié le Document d'Asunción dont nous citons les paragraphes suivants: "La législation existant dans certains pays est discriminatoire et encore ouvertement raciste. Dans les autres pays où

(1) Anthropologue allemand récemment expulsé du Paraguay
(N.d.T.)

la législation n'est pas raciste, les situations de fait la rendent lettre morte (possession de la terre, défense des droits des indiens, registres civils, etc.). "On pratique l'aliénation des terres indiennes, considérées comme terres vierges et enlevées par des procédés qui vont de la tromperie à la violence et même au génocide." "L'administration des affaires indiennes se fait de façon paternaliste ou sur un mode comminatoire qui donne naissance à l'exploitation, à la dépendance et à la peur chez l'indien." "Dans bien des cas, l'Eglise n'a pas été étrangère à ces pratiques, dans lesquelles des critères racistes ont supplanté les critères évangéliques." (Document d'Asunción, publié dans "Textos Recientes de Pastoral Misionera y Problemas Indígenas en América", Bureau des missions, Conférence épiscopale paraguayenne, Asunción, 1972.)

Le présent projet prend en considération les orientations de la Déclaration de Barbade et du Document d'Asunción; ses rédacteurs sont parfaitement conscients des restrictions apportées à ce travail en raison des conditions en vigueur non seulement dans notre pays mais aussi dans la plupart des pays latino-américains. Certaines de ces restrictions sont d'ordre politique; elles sont la conséquence du type de régimes en vigueur dans cette partie du monde. Cela nous a amenés à faire preuve d'un très grand réalisme et à n'attendre que très peu d'aide, tant des organisations officielles que des groupes privés ou de la population paraguayenne dans son ensemble. A l'intention de ces différents secteurs, nous avons organisé, dans le cadre du Projet, une campagne de sensibilisation sur le problème indien. Il faut faire une exception pour ce qui concerne le Projet Pai-Tavytera auquel, depuis ses débuts, collabore l'Institut du bien-être rural par l'adjudication de terres à dix colonies indiennes. Les restrictions d'ordre technique sont nombreuses; c'est ainsi, par exemple, que dans notre pays il n'y a jamais eu jusqu'à présent de recensement de la population indienne. A l'occasion de la prospection ethnologique menée à bien en vue du Symposium de Barbade, nous avons trouvé environ 50.000 indiens, mais étant donné qu'une prospection de ce type, ou tout autre similaire, ne peut avoir le caractère global d'un recensement, il est difficile d'avoir une idée claire du nombre d'indiens vivant au Paraguay. Des données postérieures nous conduisent à estimer à plus de 100.000 le nombre de ceux qui vivent culturellement comme des indiens.

Pour le Projet Marandú que nous décrivons ici, nous avons obtenu le soutien d'organisations puissantes telles que l'Eglise catholique, quelques groupes protestants, l'Université catholique et des groupes scientifiques.

2- NECESSITE D'UNE ACTION SUR TROIS PLANS

La situation des indiens du Paraguay peut se résumer comme étant le fruit historique d'un colonialisme interne, dont l'origine remonte à l'époque de la colonisation espagnole et qui s'est poursuivi après l'indépendance. Le rôle du colonisateur a été confié par les conquérants aux créoles paraguayens, lesquels considèrent les terres indiennes comme des terres vierges ou comme un objet de conquête. L'Etat se les approprie, ainsi que les sociétés ou entreprises privées, provoquant de la sorte la marginalisation des indiens du Paraguay.

Comme dans toute situation de type colonial, la société engendre

une idéologie servant de fondement à l'exploitation et se traduisant par des préjugés et des stéréotypes négatifs de la société envers la population indienne. De plus, cette même idéologie colonialiste qui sert de fondement à l'exploitation, marque la mentalité indienne à point tel que des indiens en arrivent à se convaincre de leur infériorité par rapport aux paraguayens. Cela s'accompagne, chez l'indien, de la méconnaissance la plus totale des structures de la société paraguayenne et de son fonctionnement légal, sans parler de l'expérience extrêmement douloureuse qu'il a de son fonctionnement pratique. La situation de colonialisme interne est à la fois une manifestation du sous-développement et sa cause. Ce sous-développement fait que les éléments les plus conscients de la vie nationale comme aussi ceux qui sont le plus engagés dans ses différents secteurs, se trouvent dans l'impossibilité de briser cet anachronisme et de favoriser le développement économique, social et culturel du pays.

C'est pourquoi nous prévoyons d'agir à trois niveaux: - Dans les ethnies indiennes; - Dans la société nationale; et - au niveau international.

A- Dans les ethnies indiennes, il faudra réaliser des études épidémiologiques et ethnologiques, avec une insistance particulière sur l'aspect ethno-anthropologique:

- Déterminer la vision que chaque ethnie a de la société et de la culture paraguayennes, ainsi que de chacune des autres ethnies indiennes.
- Procéder à une analyse destinée à faire ressortir ce qui est vrai et objectif dans la vision ethno-anthropologique de chacune des ethnies.
- Sur cette base, échanger des connaissances pratiques permettant un meilleur ajustement entre ethnies et des ethnies dans leur ensemble avec la société paraguayenne.
- Procéder à une enquête épidémiologique pour détecter les maladies transmissibles les plus fréquentes et l'état d'immunité par rapport à la tuberculose.
- Procéder à une enquête socio-anthropologique sur la reproduction des différentes ethnies indiennes.

L'activité essentielle que nous nous proposons consiste dans le contact direct avec les indiens. Contacts qui doivent se traduire, comme nous le voyons, en études ethnologiques. Mais qui, dans l'immédiat, doivent se traduire par la mise en oeuvre de ce que nous pourrions appeler "une ethnologie à l'envers", car nous ferons connaître nos coutumes, notre culture et nos lois aux indiens, non pour qu'ils les adoptent mais pour qu'ils apprennent à se situer par rapport à elles, dans le but de se munir des armes légales de la société nationale pour mieux se défendre contre elle. Nous pensons qu'une connaissance complète peut donner des résultats excellents.

B- Dans la société nationale, une action s'impose qui se déroule en deux temps:

a) Des enquêtes pour connaître objectivement les stéréotypes et les préjugés envers les indiens. En 1971, le Centre d'études anthropologiques de l'Université catholique et P&M Consultores ont réalisé une enquête sur "les comportements de la société nationale devant l'indien". Celle-ci a donné des résultats alarmants concernant l'existence d'un racisme que l'on prétend officiellement nier. A la question "Quelle différence

y a-t-il entre les indiens et nous?", 77% des réponses ont déclaré que "ce sont des bêtes puisqu'ils ne sont pas baptisés". L'enquête a été publique et les réponses ont été regroupées par concepts. (Publication dans le Volume 8, n° 1-2 du Supplément anthropologique du Centre d'Etudes anthropologiques de l'Université catholique.)

b) Utilisation des moyens d'information de masse pour détruire ces préjugés et ces stéréotypes qui sont le fruit de l'ignorance, grâce à la présentation de connaissances objectives sur la vie indigène et l'apport de la culture indienne américaine à l'héritage du savoir et de la culture universelle. Ici aussi, il y a des précédents, puisque, avec l'aide du Programme de lutte contre le racisme organisé par le Conseil oecuménique des Eglises, une campagne journalistique et radiophonique a été menée pour sensibiliser la société nationale sur le problème indien au cours des derniers mois de 1971 et au début de 1972. Il faut maintenant promouvoir une campagne identique dans les milieux d'entreprise pour obtenir des fonds. Des signes montrent qu'il existe une attitude positive de la part de certaines entreprises ou organisations. De vastes secteurs économiques du pays, ce qu'on appelle les forces vives, ont été, en d'autres occasions, très sensibles à l'aide charitable envers l'indien. Cette fois, il ne s'agit plus de charité. Il ne s'agit pas non plus d'assimiler, c'est-à-dire dissoudre les individus et les cultures indiennes dans la société paraguayenne; ni même de les conserver dans des réserves comme les bêtes d'un parc zoologique ou les pièces d'un musée. Comme l'a clairement expliqué Mgr Alejo Obelar Colmán, président du Bureau des missions de la Conférence épiscopale paraguayenne (Supplément dominical, ABC Color, 6/5/73, p.6), il s'agit au contraire de parvenir à l'intégration entre cultures indiennes et culture paraguayenne, à leur insertion dans la mosaïque des cultures nationales. Cela veut dire: réaliser un ajustement réciproque entre les cultures et les sociétés dans l'intérêt commun, ajustement par lequel aucune des cultures participantes ne perde son individualité.

La contribution originale qu'apportaient les ethnies indiennes à la formation de la nationalité paraguayenne a vu son importance disparaître depuis la fin du siècle dernier. Il n'en reste pas moins un volume significatif de forces capables de grossir le flot des efforts de la société en faveur du développement national. L'intégration de tous les groupes humains et des cultures qui existent au Paraguay est la seule façon d'additionner ces forces dans le sens du progrès et du bien-être de la Nation

C- Au niveau international, avec l'appui de International Work Group for Indigenous Affairs, nous avons mis en place le soutien moral et financier de ce Projet, qui sera renforcé grâce aux relations que nous établirons avec des fondations, des universités, des organismes et projets semblables au nôtre. Pour cela, nous enverrons une information abondante à la presse spécialisée et journalistique d'Europe et d'Amérique, et nous adapterons une partie des matériaux audiovisuels pour pouvoir les vendre aux moyens d'information de masse.

En résumé, l'action à mener aux trois niveaux se traduit de la façon suivante:

1er niveau: détection de la problématique sociale indienne et travail d'information auprès des indiens; 2e niveau: transformation des mentalités de la société nationale envers les indiens afin d'obtenir d'elle une

attitude d'acceptation de la culture indienne comme composante de la nationalité; 3e niveau: en raison du faible degré de développement des forces économiques de notre pays, organiser le soutien moral et financier international du projet. L'activité essentielle que nous nous proposons est celle du contact direct avec les indiens. Les 2e et 3e niveaux sont complémentaires du 1er.

3- DESCRIPTION DU PROJET

Le Projet Marandú comporte trois parties essentielles: des études épidémiologiques et socio-anthropologiques, des cours d'information et des réunions d'organisation.

Les cours d'information auprès des leaders indiens ont pour but d'apporter les éléments de connaissance suffisant à la défense légale contre les crimes et les abus commis par des membres de la société nationale à l'encontre des communautés ou des personnes appartenant aux ethnies qui habitent le Paraguay. Les réunions d'organisation sont destinées à créer les conditions favorables permettant aux indiens, sans subir aucune sorte de pressions, de discuter et planifier la mise en place de leurs propres organisations pour la défense de leurs intérêts.

Afin de tenir compte des différences linguistiques et culturelles (il existe dix-sept groupes ethniques et seize idiomes différents au Paraguay) ainsi que de l'implantation des ethnies, onze lieux de réunion ont été choisis pour mener ces cours à bien (sept dans le Chaco et quatre dans la région orientale). En chacun de ces endroits, les ethnies de la région se réuniront pour procéder à une analyse conjointe de la législation dont elles ont besoin pour défendre les droits de leur groupe. Dans ces échanges régionaux, on utilisera en complément des matériaux audiovisuels destinés à ouvrir chacun des rencontres régionales sur une perspective nationale.

4- ORGANISATION

Le présent projet comporte plusieurs niveaux de travail:

- a) un niveau d'études épidémiologiques et socio-anthropologiques des groupes indiens;
- b) un niveau de rencontres régionales dans lesquelles les leaders indiens d'une région donnée se réunissent pour assister ensemble aux cours d'information et pour traiter les problèmes qui se posent spécifiquement dans cette région;
- c) un niveau de perspective nationale grâce à laquelle les problèmes qui se posent en divers endroits sont mis en rapport avec tous les autres.

Au cours de la première étape du Projet, c'est-à-dire celle des cours d'information et des réunions d'organisation, la perspective nationale sera donnée grâce au matériel audiovisuel. D'après les résultats (après leur évaluation) de cette première étape, il sera procédé à une rencontre des délégués des différents groupes régionaux. Pour que cette réunion soit possible, un énorme travail logistique est à faire (coordination, transport, interprétariat) pour lequel nous pensons être prêts à la fin de la première étape. Cette réunion doit permettre de clarifier l'importance des problèmes et questions à dimension nationale et ceux de portée locale marqués de particularités régionales. De plus, d'autres thèmes

pourront être abordés dans la mesure où ils seront suggérés au cours des premières réunions régionales à réaliser.

5- ENQUETE PRELIMINAIRE

Préalablement au démarrage proprement dit du Projet Marandú, il a été nécessaire de réaliser deux enquêtes. L'une a consisté en un sondage sur les comportements de la société nationale devant l'indien; l'autre, en une série d'interviews avec des leaders indiens auxquels on avait soumis les grandes lignes du Projet et demandé des suggestions pour sa réalisation.

En 1971 a été commencée une enquête à caractère moins formel que celle dont il sera plus loin question, qui suivait les grandes lignes de l'enquête ethnographique auprès des leaders des localités visitées périodiquement, et qui a été intensifiée au cours des derniers mois de 1973. Elle tenait essentiellement compte des incidences sur la cosmovision des gens et sur le problème des frictions inter-ethniques. Ces données ont été systématisées, ordonnées par ethnie et, dans chacune de celles-ci, par concept. Elles ont servi de base à l'élaboration du Projet qui a été corrigé en fonction des discussions avec les leaders de plus de la moitié des ethnies du pays.

Au début de cette même année, une enquête a été effectuée pour déceler le comportement de la société nationale devant les indiens; elle s'est déroulée dans les quatre principales villes du pays qui sont en contact avec des cultures indigènes. L'échantillonnage a, dans tous les cas, respecté les proportions correspondantes. 5% seulement des réponses ont cité le nom de groupes indiens vivant dans le pays; 22% ont été incapables de citer le nom des Guarani dont les paraguayens se considèrent les fiers descendants; 73% ne sont pas parvenus à donner les cinq dénominations d'ethnies demandées dans la question; et seulement moins d'un tiers des réponses ont pu rappeler que les Guarani sont des indiens. C'est comme si on voulait, par un mécanisme inconscient, oublier que nous sommes enfants et petits-enfants d'indiens. A la question sur les différences existant entre indiens et paraguayens, 77% des personnes interrogées ont considéré ceux-là comme "des bêtes puisque non baptisés". Il est bien connu que le paraguayen identifie humanité et chrétienté; celui qui n'est pas chrétien n'est pas humain, il est donc une bête. Bien que 8% des personnes interrogées soient de niveau universitaire, moins de 1% ont correctement répondu en disant qu'entre nous et les indiens il n'existait que des différences culturelles. Cela donne la mesure de l'absorption de l'idéologie colonialiste et révèle l'existence d'un réel complexe de supériorité qui fait mépriser l'indien et souligner la condition de non indien, c'est-à-dire de paraguayen. Les résultats de cette enquête sont consignés dans le volume 8, n° 1-2, du Supplément anthropologique du Centre d'études anthropologiques de l'Université catholique d'Asunción.

6- LE PROGRAMME DES COURS D'INFORMATION

Les cours d'information des leaders indiens du Paraguay sont orientés vers la constitution d'un organisme proprement indien de défense légale de leur culture, de leur santé physique et morale et de leur patrimoine foncier. Ils comporteront des enseignements sur les matières suivantes:

- Pièces d'identité. La valeur de chacune d'elles. La façon de les obtenir et les dépenses que cela occasionne.
- Le service militaire obligatoire. Utilité personnelle retirée de la prestation de ce service. Comment s'y présenter. Fonctions que l'on peut exercer durant le service militaire obligatoire. Dispenses du service.
- Ce qu'est l'Institut du bien-être rural. Services qu'il rend. Comment faire des démarches auprès de l'Institut du bien-être rural.
- Statut légal des associations. Comment s'associer légalement par communautés pour des travaux coopératifs ainsi qu'en vue de la défense de leurs intérêts. Règlement des coopératives. Organisation d'une coopérative.
- Comment obtenir un prêt des bureaux du Crédit agricole. Façon simple de gérer un prêt et de le faire fructifier pour remboursement.
- Droits du travailleur indien. Ce qu'est la Direction générale du travail. Ce qu'est l'institut de la sécurité sociale. Les services rendus au travailleur.
- Premiers soins. Enseignement élémentaire et pratique. Centres de santé, hôpitaux et dispensaires. Services fournis et manière d'en bénéficier.
- Le Bureau des affaires indiennes du Ministère de la Défense. Sa fonction. Les services qu'il rend. Comment avoir recours au Bureau en cas de nécessité.
- Justice. Sa signification dans la culture occidentale. Comment se présenter devant le sous-officier de police ou devant une commission rurale pour déposer une plainte. Comment réclamer la justice devant les tribunaux.
- La santé. Premières notions.
- Les maladies transmissibles les plus courantes. Mécanisme de la contagion. Traitement; Prévention.
- Physiologie de la reproduction humaine.

7- MATERIEL AUDIOVISUEL

(...)

8- REUNIONS D'ORGANISATION

En même temps que les cours d'information légale, des réunions seront organisées pour discuter des possibilités d'organisation, au niveau régional et national, des différentes ethnies qui habitent le Paraguay. Pendant ces réunions, les organisateurs du Projet joueront un rôle passif, c'est-à-dire qu'ils se limiteront à faciliter la discussion et l'échange sur les centres d'intérêt des groupes indiens.

En conformité avec les interviews que nous avons réalisées jusqu'à maintenant, cela ne nous semble pas prématuré. On a constaté qu'il y avait une prise de conscience assez vive concernant la nécessité d'une organisation, surtout au niveau régional. Si les indiens participants le jugent nécessaire, il pourra également être procédé à l'étude d'autres organisations semblables dans d'autres pays d'Amérique latine.

En conformité avec les consultations préalables, il est important que ces réunions ne perdent pas de vue les caractéristiques particulières de chaque groupe et, en cas d'une organisation à l'échelon national, le fait que celle-ci doit être la résultante des intérêts des organisations régionales.

9- EVALUATION

Vu les trois plans sur lesquels se déroulera le travail du Projet Mandú, et les activités qui seront effectuées durant la première étape, le schéma suivant d'évaluation est proposé, en tenant compte du fait qu'après l'obtention de la totalité des ressources préalablement nécessaires à son démarrage, la durée normale de la première étape est de 18 mois.

a) Evaluation des cours sur les connaissances légales: A court terme, il sera demandé à un éducateur de mettre au point une grille d'évaluation destinée à mesurer le degré d'apprentissage obtenu par les participants. Par ailleurs, il faudra élaborer un questionnaire permettant d'estimer la transmission des connaissances acquises aux différents groupes auxquels appartiennent les participants des cours. Cela signifie qu'on évaluera les connaissances acquises par les groupes à travers leurs leaders.

A plus long terme, et dans la mesure de l'obtention des ressources permettant de continuer le projet au-delà de la première étape, il pourra être procédé à une estimation du degré d'utilisation des connaissances pratiques offertes par les cours. Les indicateurs destinés à mesurer l'impact du Projet seront déterminés par les variables suivantes:

- nombre d'indiens ayant une carte d'identité;
- dépenses moyennes faites pour les obtenir (variable d'incidence négative);
- nombre d'indiens qui font leur service militaire;
- superficie des terres bénéficiant de titres de propriété au nom d'indiens et gérées par eux;
- nombre d'associations créées par des indiens et nombre d'indiens qui en font partie;
- prêts gérés par des indiens;
- plaintes (aux faits prouvés) déposées par des indiens.

b) Evaluation des réunions d'organisation: A ce niveau, il sera plus difficile de procéder à une estimation statistique de l'impact des réunions. On pourra cependant procéder à une observation qualitative du temps nécessaire à la constitution d'associations ou d'organismes, dans les formes légales ou non, à la suite des réunions régionales.

c) Campagne de lutte contre le racisme: Ainsi que cela a été antérieurement indiqué, les instruments d'action en ce sens sont les grands moyens d'information. Grâce à deux enquêtes (l'une et l'autre après la réalisation de la campagne de dix-huit mois), on mesurera son impact sur la société nationale. Ces enquêtes seront menées dans les agglomérations urbaines qui sont le plus en contact avec les indiens et leur ligne d'inspiration sera celle des enquêtes réalisées antérieurement par le Centre d'études anthropologiques et P&M Consultores (cf Supplément anthropologique, volume 8, n° 1-2, du Centre d'études anthropologiques de l'Université catholique d'Asunción).

d) Evaluation de la situation épidémiologique des diverses ethnies par rapport à:

- la prédominance des maladies chroniques transmissibles;
- la prédominance des maladies de carence;
- la situation d'immunité par rapport au TBC test de PPD (dérivé protaïque purifié).

- e) Evaluation de la reproduction des diverses ethnies:
- par rapport aux tabous sexuels;
- par rapport à la structure et à la dimension de la famille.

10- SOUTIEN DU PROJET

La principale base de soutien du Projet Marandú est l'intérêt que lui ont porté les indiens des différentes nations lors de l'étape préliminaire de la recherche. Certains d'entre eux nous ont offert leur participation active dans l'orientation fondamentale du Projet et pour sa structuration. Certains sont également disposés à participer comme instructeurs aux cours d'information légale. Depuis 1972, date à laquelle il a été rendu public, le Projet a compté avec l'aide décisive de International Work Group for Indigenous Affairs, de Copenhague, grâce surtout à son secrétaire, Peter S. Aaby, et à Inese Andersen et Lisbeth Overgaard. Par leur intermédiaire, nous avons reçu le soutien du Musée national de Copenhague et de l'Organisation internationale de l'abbé Pierre.

Dans notre pays, nous comptons sur la collaboration du Bureau des missions de la Conférence épiscopale paraguayenne; de l'Association indigéniste du Paraguay et de la Mission de l'amitié. Pour les activités spécifiques, nous avons également la collaboration du Projet Pai-Tavytera, en particulier son coordinateur le Dr Georg Grünberg; de la Mission St François d'Assise; des missionnaires franciscains de Coronel Oviedo et Cerrito; du P. José Seelwische, de Mariscal Estigarribia; et de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

En conclusion, l'équipe du Centre d'études anthropologiques de l'Université catholique, appliquée à la mise en oeuvre du "Projet Marandú - Information des leaders indiens" est disposée à mener à bien l'exécution des plans tracés dans la mesure des moyens disponibles. C'est pourquoi nous demandons non seulement des fonds mais aussi la collaboration d'un personnel spécialisé et volontaire qui pourrait, par ses propres moyens, venir dans notre pays.

Directeurs exécutifs:

Miguel Chase-Sardi
Nilda Jara
Marilyn Rehnfeld
Angel Llorente
Jorge Roux

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 140F - Etranger 160F
(avion: tarif spécial)

Directeur de la publication: Charles ANTOINE

Imprimerie: DIAL, 170 bd du Montparnasse, 75014 Paris

Commission paritaire de presse: n° 56249